

# REVUE DE PRESSE Samedi 30 septembre 2017



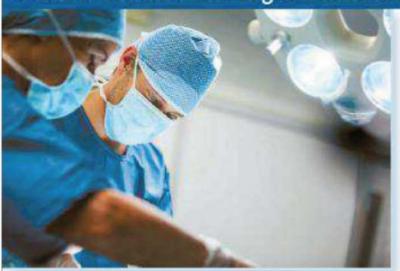
# 0,3%

Les dépenses de consommation des ménages français en biens ont reculé de 0,3% en août, après avoir rebondi en juillet de 0,6%, annonce l'Insee. «La consommation de produits alimentaires est en nette baisse et les dépenses en énergie diminuent de nouveau», explique l'institut statistique. Ce recul touche aussi bien les produits agricoles non transformés (fruits, légumes) que les produits agroalimentaires (viandes, produits laitiers). Du côté de l'énergie, la consommation a baissé pour le troisième mois consécutif, de 0,2%. Les achats de biens d'équipements du logement marquent le pas, avec un repli des achats de meubles et d'équipements de smartphones. En revanche, l'équipement en télés reste dynamique».

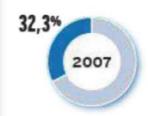
## L'infographie

# Le boom de la chirurgie ambulatoire

Les interventions qui nécessitent moins de 12 heures d'hospitalisation



Evolution de la part chirurgie ambulatoire par rapport à la totalité des actes chirurgicaux :





### Les principaux actes:

- Extractions dentaires
- Chirurgles pour les varices
- Appendicites

Le prix des interventions :

O Ambulatoire = 971 €

Avec une nuit = 2.297 €

### L'objectif:

pratiquer des actes plus complexes et réaliser 400 millions & d'économie en 3 ans

INFOGRAPHIE CL

Source : Association de la chirurgie ambulatoire

## **Justice**

## Un président pour le TGI

e fauteuil était vacant depuis le décès de Marc Fouillard, en juin dernier. Cyril Bousseron, prendra ses fonctions de président du tribunal de grande instance (TGI) d'Angoulême lundi matin. Il sera officiellement installé dans son poste lors d'une audience qui se tiendra vendredi matin. Âgé de 46 ans, Cyril Bousseron était vice président du TGI de La Rochelle, président de la chambre correctionnelle. Il y était en poste depuis 2014, après avoir été premier juge au tribunal de première instance de Monaco.

ANNICK-FRANCK MARTEAU
le vice-président de Grand Cognac n'a pas aidé
à effacer l'image macho qui colle aux bottes de la
collectivité. L'ex-président de la CDC de Jarnac avait invité
ses pairs à se rendre à Jarnac Pyrénées, la semaine dernière,
pour un colloque de travail de deux jours et leur faire
découvrir ce centre de vacances, situé près de La Mongie,
autrefois patrimoine jarnacais passé sous la bannière
de l'agglo. Des élus qui, pour les hommes, ont eu droit
à une chambre individuelle, quand leurs consœurs ont eu la
surprise d'être logées ensemble dans une chambre commune.
À l'ancienne. Pas très classe surtout.

### ■ François Bonneau

# Logement: le Département contre-attaque l'agglo

Il fallait s'y attendre: François
Bonneau n'a pas du tout apprécié les
critiques formulées à son endroit,
jeudi, au conseil de
GrandAngoulême (lire CL d'hier).
Accusé de «ne pas vouloir participer
aux efforts de solidarité» en matière
de logement, le président du
Département trouve les mots
«déplaisants et déplacés»: avec les
opérations de rénovation urbaine de

La Grand-Font et de l'Etang des Moines, l'agglo d'Angoulême s'arc-boute sur un projet «qui n'est pas finançable (1). Mieux vaudrait réfléchir à un projet de réhabilitation raisonnable. Ce serait mieux que de nous vilipender». Le patron de Département veut le rappeler: le logement est une «compétence facultative» de sa collectivité. «Nous faisons déjà beaucoup plus qu'on ne devrait. Et on oublie de dire qu'avec le fonds de solidarité logement, par exemple, on agit déjà beaucoup et

sans l'aide de l'agglo qui s'est retirée.»
Pointé aussi pour avoir affiché sa
volonté «de se désengager des
garanties d'emprunts», François
Bonneau, réplique encore: «On ne fait
que privilégier le cautionnement du
bailleur départemental. De nombreux
départements font la même chose.»
Et de poursuivre: «Notre collectivité est
dans le dur. Il faut arrêter de la
considérer comme un guichet où tout le

monde peut venir se servir. On a changé d'ère.»
Le président du Département, enfin, bondit quand il lit dans la motion de l'agglo votée jeudi soir que le désengagement du Département risque d'entraîner «la suppression de 500 opérations de logements, une perte de 30 millions d'€ de commandes publiques et la disparition de 150 emplois directs». Cette analyse, à ses yeux, est «grotesque».
(1) l'Etat a proposé un soutien de l'ordre de 4,8 millions d'euros quand le projet de réhabilitation de la Grand font et de l'Etang des Moines est chilfré à 100 millions.

■ La fermeture du foyer des travailleurs l'an dernier à Cognac met en difficulté les jeunes sans logement ■ L'agglo tente de compenser avec un nouveau service.

# Les jeunes qui cherchent un toit auront... un bureau

Marc BALTZER m.baltzer@charentelibre.fr

n bon conseil, c'est toujours bon à prendre. Et après tout, c'est mieux que rien. Or, précisément, «les jeunes qui arrivent sur le territoire et veulent se loger se retrouvent sans rien [...] depuis la fermeture du Foyer des jeunes travailleurs (FJT), l'an dernier», constate Lilian Jousson, vice-président de l'agglo Grand Cognac en charge de la question. A partir du 3 novembre, les 16 à 30 ans auront au moins un bureau où s'adresser pour alléger leurs démarches administratives et trouver des propriétaires. Chaque mardi et vendredi, de 9 h à 12h15, au siège de l'agglo, rue de Valdepeñas à Cognac, l'association Pierre-Sémard leur donnera des tuyaux de première main, gratuitement.

99

La première idée était de créer une résidence éparse [...] mais financièrement, les équilibres n'étaient pas possibles.

La structure angoumoisine, qui gère la Résidence d'habitat jeunes locale (Rhaj), a été choisie par la préfecture pour piloter la future Rhaj de Cognac, dont l'ouverture est prévue en septembre 2019, afin de remplacer feu le FJT. En attendant, l'association accompagne l'intercommunalité dans sa prise en compte de la problématique du logement des jeunes. Pour les deux parties, la création d'une permanence est un progrès.



Le foyer des Jeunes travailleurs a perdu son agrément l'an dernier. Une nouvelle structure ouvrira en septembre 2019. Photo archives CL

Mais ce n'est pas la solution envisagée il y a seulement trois mois, bien plus ambitieuse.

«La première idée était de créer une résidence éparse, rapporte Lilian Jousson. L'association aurait loué des logements et accueilli ceux qui relèvent d'un foyer ou d'une résidence. Mais financièrement, les équilibres n'étaient pas possibles et l'association nous a proposé ce dispositif, qui existe déjà à Angoulême sous le nom de Locappart16.»

### Propriétaires recherchés d'urgence

Pour l'instant, les besoins des étudiants, des apprentis ou des jeunes salariés ne sont pas évalués avec précision dans le Cognaçais. «Il y a une forte demande, mais elle est compliquée à recenser, explique Caroline Bonnisse, chargée de mission au pôle Territoires de l'agglo. Il n'y a pas de point central où se trouveraient tous les candidates à un logement.» Au contraire d'Angoulême, où le CCAS (centre communal d'action sociale) de la Ville prodigue ces informations. De même, il n'existe pas de fichier de propriétaires du Cognaçais d'accord pour louer à des jeunes aux revenus généralement modestes.

Il faudra le constituer rapidement, car «sans portefeuille de propriétaires, on sera vite coincés», avoue Emmanuelle Train, cheffe de service à Pierre-Sémard. Les bailleurs auront l'avantage de se voir proposer des candidats sélectionnés, aux moyens suffisants et au profil cadré. «Il n'y a pas de garantie, si ce n'est une garantie morale, précise Emmanuelle Train. Mais à Angoulême, on s'est très rarement trompé.» En échange de ce

service, les propriétaires s'acquitteront d'une somme annuelle de 17 euros.

Mais cette permanence arrive un peu tard, puisque les jeunes venus se former ou se scolariser ont déjà trouvé un toit, la rentrée des classes étant passée depuis un mois. Néanmoins, «on a réussi à faire vite, compte tenu de la situation», estime le président de Pierre-Sémard, Louis Falguerolles. Pour lui comme pour les collectivités, la fermeture brutale du foyer des jeunes travailleurs de Cognac a lancé une course contre le temps qui ne s'achèvera qu'avec l'inauguration d'une nouvelle résidence. dans deux ans si tout va bien.

Les propriétaires et les jeunes intéressés peuvent déjà se renseigner auprès de l'association Pierre-Sémard, au 05 45 95 45 65, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

# X'eau: quid du personnel déjà embauché dès novembre ?

L'ouverture repoussée du centre aquatique pose un autre problème. L'agglo va devoir occuper les 19 salariés recrutés pendant deux mois.



Une des conséquences du retard du chantier: «Une perte de 60 000 € par mois en matière de salaires», estime un élu de l'agglo. Repro CL

Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

eux mois de retard annoncés pour l'X'eau en ouverture de séance (lire CL d'hier), un complexe aquatique qui a refait surface et quelques vagues de plus à l'issue du conseil de rentrée de l'agglo Grand Cognac, jeudi soir à L'Abaca de Cherves-Richemont. Cette fois, c'est à l'occasion de la présentation du dossier consacré à la modification du tableau des effectifs de cette structure qui comptera 24 salariés, soit 19 personnes déjà recrutées, auxquels s'ajoutent les salariés actuels de la piscine de Cognac. «Quid de ces nouveaux employés dont le contrat débutera le 2 novembre au regard de ce retard? », se sont interrogés quelques élus.

«Si on additionne les salaires, on court vers une perte de 60 000 € par mois au bas mot, s'ils n'ont rien à faire en attendant l'ouverture», a estimé de son côté Dominique Souchaud, le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac, opposant depuis toujours au complexe.

## Une situation

De quoi mettre un peu mal à l'aise Gérard Faurie, le vice-président chargé des sports, lequel n'a d'ailleurs pas caché son désarroi face à cette situation «compliquée». «La défaillance de cette entreprise [Jet Alu, NDLR] nous tombe dessus, on ne pouvait pas prévoir. Et on peut s'attendre sous peu à ce qu'elle soit liquidée judiciairement en plus. Des formations sur l'année étaient prévues pour ces nouveaux salariés, on va tâcher de les avancer et les regrouper sur ces mois de retard, ça peut être une solution, nous n'en avons pas d'autres pour le moment, mais on va s'atteler à en trouver», a-t-il rétorqué. Un dossier «effectifs» qui n'a ainsi pas fait l'unanimité et nourri le plus de contestations lors de ce conseil communautaire avec 8 voix contre et sept abstentions.

Qui dit X'eau dit aussi piscine de Cognac, appelée à faire du «rab» donc, et dont l'avenir n'est toujours pas défini. «Y aura-t-il à la place des nouvelles installations pour le club de rugby local comme on l'entend un peu partout ?», a questionné Émilie Richaud, conseillère municipale de Cognac. «Un cabinet est chargé d'une étude. Mais que les amis Parc François-Iª se rassurent, c'est un site classé et rien ne se fera sans la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)», lui a assuré Michel Gourinchas. Un président d'agglo pas mécontent de boucler ce dossier «aquatique» à polémiques et de mettre fin là dessus à cette longue séance de rentrée qui aura vu le rapprochement avec GrandAngoulême pour le transport urbain (lire CL du 26 septembre) faire l'objet lui aussi de quelques échanges concernant les modalités de fonctionnement de la future société d'économie mixte qui sera mise en place pour assurer ce service.

### Jarnac - Sainte-Sévère

# Les médiathèques dévoilent leur menu de dernier trimestre

'équipe de la médiathèque de Jarnac et Sainte-Sévère dévoile le programme des animations calées pour ce dernier trimestre 2017. A Jarnac, mardi 3 octobre à 20 heures, dans le cadre du festival «Au Fil du conte», «Rêves de papier» avec Pascal Mitsuru-Gueran. «Un petit monde d'histoires racontées à l'aide de papiers pliés inspirés de l'origami, tradition japonaise. Des instants de poésie et de tendresse dans la forme épurée et harmonieuse des cérémonies japonaises. Pour le bonheur des petits et l'émerveillement des «grands». Pour jeune public à partir de 4 ans (entrée gratuite).

Vendredi 13 octobre, à 20h30, «Frida Kalho», conférence animée par Denise Reillat, sur cette peintre mexicaine dont l'art est «un ruban autour d'une bombe» (gratuit). Mercredi 25 octobre, de 17 heures à 20 heures, soirée jeux de société, pour enfants et adultes, moments ludiques avec jeux «Oika Oika», présentés par Stéphanie Brault (entrée gratuite).

10 novembre au 9 décembre, exposition «Le Grand Trail», superbes photos de l'ouvrage de Frédéric et Alexis Berg.

Vendredi 17 novembre, à 20h30, conférence «Courir est le propre de l'homme», animée par Frédéric Berg, journaliste, auteur et coureur à pied (entrée gratuite).

Vendredi 15 décembre, à 20h30, soirée pyjama, «Les aventures de Motordu», par la Cie du Si,



Pascal Mitsuru-Gueran, conteur, propose son spectacle «Rêves de papier» ce mardi 3 octobre à 20h30, à Jarnac.

lecture musicale et vidéoprojection d'après les albums de Pef (sur réservation au 05 45 35 35 22).

A Sainte-Sévère, vendredi 6 octobre, à 20h30, «JackdeBois et autres racontars», par Nathalie Belanger Krajcik, à la salle des fêtes de la commune, à partir de 8 ans (entrée gratuite).

Samuel MÉCHAIN

### CHÂTEAUBERNARD

Manoukian & Malia

André Manoukian, auteur-compositeur, pianiste de jazz, et Malia, sacrée meilleure chanteuse de jazz de l'année 2014 en Allemagne, seront sur scène pour une soirée d'anthologie, sous le signe du jazz et des grands «standards».

» Le Castel. Mercredi 11 octobre, 20h30. 256 et 186.

### CHÂTEAUBERNARD

Les familles ROBERT et VERGNAUD ont la douleur de vous faire part du décès de

### M. Christian VERGNAUD,

survenu dans sa 83º année.

La crémation aura lieu le mardi 3 octobre 2017, à 13 h 30, au crématorium des Trois-Chênes, à Angoulême. Cet avis tient lieu de faire-part.

AML PF, Marbreries charentaises, Cognac, Jamac, 15, avenue Paul-Filmo-Martell (andenne rue de Pons), 05 45 824105.

# Cyclo La saison ouvre à l'Echassier



Valnqueur l'an passé, Loïc Herbreteau espère remettre le couvert. Photo C.S.

a saison des courses sur route étant désormais terminée en Charente, celle des cyclo-cross va débuter demain. Comme l'année précédente, c'est Châteaubernard et son très sélectif circuit de l'Echassier, qui va ouvrir le bal régional. Mais, demain, cette édition ne sera pas comme les précédentes. En effet, le TC Châteaubernard, le club organisateur, vient d'obtenir le quitus le la fédération Française de Cyclisme pour que son épreuve serve de support à la sélection régionale pour la 1ère coupe de France Cadets-Juniors garçons et Cadettes-juniors filles. Autant dire qu'il y aura du très beau monde parmi les jeunes. Des passages herbeux, des

chemins, de la route et des sous-bois. Mais attention, cette année, le parcours sera plus concentré. Fini la descente vertigineuse vers la Charente et la remontée sur le plateau avec le saut de la pierre. Le nouveau parcours reste néanmoins très exigent et le public et les concurrents pourront vivre en véritable osmose. Bruno Delhomme, le président du Team Châteaubernard Cyclisme, se félicite de cette 4º édition qui succède à des années de disette: «C'est vrai que nous avons un circuit idéal. Pendant de nombreuses années, il a vraiment été plébiscité par les meilleurs européens de la discipline. Après quelques années de sommeil, nous avons décidé de retenter l'aventure il v a 4 ans et, aujourd'hui, nous sommes satisfait de l'engouement qu'il suscite».

Alors, demain, les spécialistes seront vraiment de sortie à l'Echassier. Il en va ainsi de Loïc Herbreteau (CC Marmandais), de Yohann Cron (VC Angérienne), le multiple champion régional. En juniors, où l'enjeu est de taille, des jeunes comme Simon Fusiller (Guidon Manslois), Gaétan Bouchery (VC Charente Océan) ou Tom Mainguenaud (P. St Florent Niort) ne devraient pas manquer le podium.

Idem en cadets où la bagarre devrait avoir lieu entre Elian Gauthier (La Rochefoucauld), Anthony Brégière (EC3M), Antonin Corvaisier (VC Charente Océan), Théo Lauseille (P. Jonzac) et Victor Danton (UV Poitiers).

Christian SARDIN
Demain, Cyclo-cross de Châteaubernard. Les
départs auront lieu à 14h30 pour les Pupilles,
Benjamins et Minimes et 15h15 pour les Cadets,
Juniors, Espoirs et Seniors.

# ISF: l'Assemblée s'en mêle

Certains députés de la majorité demandent à «revoir» la taxation sur les produits de luxe, à l'image des yachts et jets privés. Une démarche accueillie avec réserve par le gouvernement.

n yacht, c'est m'as-tu-vu, ce n'est pas productif pour l'économie»: voilà comment le rapporteur du budget, Joël Giraud, a justifié hier sa volonté de retoucher certains aspects de la réforme de l'ISF, dans les colonnes du Parisien. «La nouvelle fiscalité en faveur du patrimoine permettra de réinjecter des liquidités dans l'économie» mais «je pense qu'il y a des choses à revoir», a expliqué le député des Hautes-Alpes, ancien du PRG, désormais membre de la majorité présidentielle. «Les yachts, les jets privés, les chevaux de course, les voitures de luxe ou encore les lingots d'or ne sont plus pris en compte» dans le nouveau dispositif. «Des symboles de ce genre doivent être beaucoup plus taxés», a-t-il ajouté.

99

Un yacht, c'est m'as-tu-vu, ce n'est pas productif pour l'économie.

Un message qui illustre le malaise suscité dans une partie de la majorité par la réforme de l'ISF, mesure phare - mais aussi la plus controversée - du projet de loi de finances (PLF) 2018. L'ISF, qui touche aujourd'hui 351.000 foyers, va en effet disparaître au 1<sup>st</sup> janvier, pour



Le député Joël Giraud (en bas, à gauche), rapporteur du budget à l'Assemblée nationale, a jugé souhaitable hier de taxer certains produits de luxe, comme les yachts, les jets privés ou les chevaux de course.

Photo archives AFP

céder la place à un «impôt sur la fortune immobilière» (IFI), dont seront exemptés les valeurs mobilières et les placements (actions, assurance-vie...).

Ce recentrage, destiné à stimuler l'activité en encourageant les contribuables les plus aisés à investir dans «l'économie réelle», devrait entraîner un manque à gagner de près de 3,2 milliards d'euros pour l'État. Une ardoise jugée colossale

par la gauche, mais aussi par certaines ONG et syndicats, qui ont émis des doutes sur les retombées économiques de la réforme.

De quoi pousser certains députés, au sein de la majorité, à s'activer pour faire en sorte que la réforme ne prenne pas des allures de «cadeau fiscal» pour les contribuables les plus fortunés.

À l'issue du sommet européen de Tallinn, Emmanuel Macron a récusé l'accusation de mener un politique fiscale trop favorable aux riches, en expliquant vouloir «mieux récompenser le travail, permettre aux gens de réussir» en investissant dans la formation.

L'objectif, c'est de «trouver un moyen» pour que les produits de luxe «participent au budget de l'État», a expliqué sur France Info, Bénédicte Peyrol, élue LREM de l'Allier et membre de la commission des finances.

Du côté du gouvernement, ces démarches suscitent des réserves, même si l'on assure soutenir la volonté de discussion des députés LREM, dont le rôle doit être d'identifier les «angles morts» du budget. «L'IFI a une base qui est claire, l'immobilier, et je ne recommande pas de complexifier l'IFI en y rajoutant les yachts, les voitures de luxe, les bijoux, et pourquoi pas les caves à vin», a souligné mercredi Bruno Le Maire devant la commission des Finances.

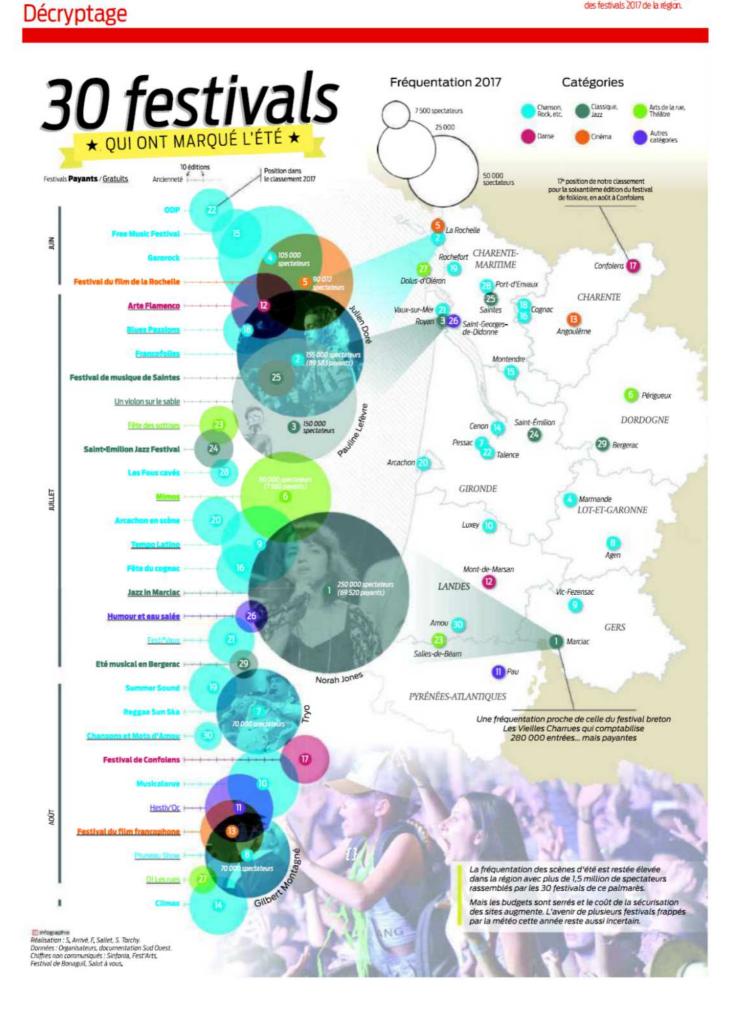
«Vous avez parlé des yachts, des jets, vous auriez pu parler des montres, des bijoux. Je l'assume, notre objectif c'est de faire en sorte que le capital reste en France», a abondé le Premier ministre, Édouard Philippe jeudi soir sur France 2.

En cause: le manque de lisibilité qui résulterait d'éventuels amendements à la réforme de l'ISF, portant sur la valeur de certains bateaux ou de certaines voitures de luxe. «Le risque, c'est de créer une usine à gaz», explique une source gouvernementale.

# Dimanche Royan Cognac Angoulême Confolens 15°20° 14°20° 12°19° 11° 18° Lundi Royan Cognac Angoulême Confolens Mardi Royan Cognac Angoulême Confolens Mercredi Royan Cognac Angoulême Confolens 100199 90 200 80 200 90 180 Jeudi Royan Cognac Angoulême Confolens 80 200 80 70 200 70 100 Vendredi

| Royan | Cognac | Angoulême | Confolens | 100 | 190 | 90 | 200 | 80 | 190 | 80 | 180 |

# Plein cadre



# La SNCF allège ses effectifs à Saintes

**FERROVIAIRE** Le PDG de la SNCF a annoncé hier la suppression de 135 postes au Technicentre. 95 nouveaux emplois seront créés en 2018

Philippe Bru, le directeur de la région Nouvelle-Aquitaine pour la SNCF, est attendu lundi matin à Saintes pour une délicate opération déminage.

Il va en effet devoir préciser aux acteurs locaux (élus, syndicats et salariés) l'avenir du Technicentre industriel Charentes-Périgord présent sur deux sites, Saintes et Périgueux.

Hier, c'est son patron en personne, Guillaume Pepy, qui est venu expliquer en préfecture de La Rochelle ce que l'entreprise prévoyait pour ces deux établissements industriels plus que centenaires.

« À l'horizon 2020, souligne le PDG de la SNCF, l'activité du Technicentre Charentes-Périgord va diminuer de 50 % parce que le matériel a profondément évolué au cours de la dernière décennie. La SNCF, les Régions et l'État ont investi 11 milliards d'euros dans du nouveau matériel, ce qui a pour effet de diminuer le besoin de maintenance.»

Et, ajoute Guillaume Pepy, cette perte d'activité ne peut être compensée par l'entretien et la réparation de rames ou locomotives TGV ainsi que d'automotrices.

### 40 départs à la retraite

En clair, il va falloir reconfigurer le Technicentre, selon l'expression employée par le patron de la SNCF, qui s'est engagé à maintenir les deux sites ainsi que la charge de travail, au prix d'une modernisation de l'outil industriel.

Tout aussi clairement, ce sont 135 emplois qui vont subir l'impact de la transformation. Quarante agents seront mis à la retraite sans être remplacés. Aux 95 autres, la SNCF proposera « une évolution



L'activité du Technicentre Charentes-Périgord, sur ses sites de Saintes et Périgueux, va diminuer de moitié d'ici à trois ans.

professionnelle et un emploi adapté » au sein de l'entreprise, sachant que, promet Guillaume Pepy, 95 emplois seront recréés en 2018 avec d'autres fonctions, telles la maintenance de nouvelles rames TER, l'installation d'un nouveau centre de démantèlement et de désamiantage de matériel roulant, ou encore la réalisation de pièces spécifiques, avec un parc de machines-outils renouvelé.

Guillaume Pepy s'est enfin engagé à investir à Saintes aux côtés de Technowest et du Crédit agricole, ainsi qu'« à contribuer à la création de 150 emplois. »

Le maire Jean-Philippe Machon s'est dit « confiant dans ces promesses. L'essentiel est que Saintes, déjà durement touché, conserve ses emplois et ses familles. »

Le vice-président aux Transports de la Nouvelle-Aquitaine, Renaud Lagrave, se dit, lui, « surpris » par ces annonces, en rappelant que la Région vient d'investir dans la modernisation du site de Saintes. « Ce n'est pas pour que la SNCF réduise la voilure. »

### Trente postes à Périgueux

Les syndicats se montrent plus prudents, à l'image du responsable CGT, Frank Chauvin, qui déplore « un énorme coup » porté aux salariés mais a obtenu de la direction la tenue de réunions de travail pour envisager l'avenir du site.

Au Technicentre de Périgueux, 30 départs à la retraite, prévus en 2019, ne seront pas remplacés.

Le site se concentrera sur « la maintenance industrielle des matériels voitures Voyageurs.»

Benoît Lasserre



Retrouvez sur notre site les vidéos des déclarations liées à ce dossier

# Les APL pourront être diminuées par arrêté

LOGEMENT La baisse contestée de 5 euros qui entre en vigueur demain se double d'une nouvelle inattendue

Comme prévu, les aides personnelles au logement (APL) sont réduites à partir de demain de 5 euros mensuels pour les 6,5 millions de ménages qui en sont bénéficiaires. En outre, à l'avenir, le montant des aides au logement pourra être diminué d'une somme forfaitaire par simple arrêté, précise de son côté un arrêté daté d'hier qui modifie la formule de calcul de ces prestations. Selon un décret daté du 28 septembre, publié hier au « Journal officiel », le montant de ces aides est minoré d'un montant forfaitaire fixé par arrêté, une baisse qui s'applique « aux prestations dues à compter du 1er octobre », soit définitivement.

Enfin un deuxième arrêté pris le même jour, revalorise ces prestations de 0,75 %, soit l'évolution annuelle de l'indice de référence des loyers (IRL), également à compter de demain, et fixe à 10 euros contre 15 euros auparavant, leur montant minimum.

### Deux avis défavorables

La Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales) dont le président du conseil d'administration Jean-Louis Deroussen avait dénoncé, le 25 juillet, une « mesure brutale et injuste » frappant « les plus faibles, les plus démunis », a émis un avis défavorable contre ces textes, tout comme le Conseil national de l'habitat (CNH). Mais ces deux avis sont purement consultatifs.

Fin août le Premier ministre Édouard Philippe avait qualifié de « pas intelligent » ce coup de rabot qui représente une économie



800 000 étudiants bénéficient des ces aides. AFP

mensuelle de 32,5 millions d'euros pour le budget de l'État, et l'avait justifié par la nécessité de réaliser les économies prévues dans le budget 2017, par la majorité précédente.

### Une pétition en ligne

Le collectif « Vive l'APL » qui réunit une soixantaine d'organisations de défense des locataires et mal·logés (CNI, CGI, CLCV, Fondation Abbé Pierre, DAL, Attac, Ligue des droits de l'homme), d'étudiants (FAGE, Unef) de syndicats (CGT, FSU, Solidaires) et de bailleurs sociaux, entend contester la légalité de ces textes devant le Conseil d'État.

Il a lancé une pétition en ligne et appelle à des rassemblements le 14 octobre.

Versées par la Cnaf, les aides personnelles au logement bénéficient à 6,5 millions de foyers français, pour un coût annuel de 18 milliards d'euros pour l'État.

Elles se décomposent en trois catégories: aide personnalisée au logement (APL) dont bénéficient notamment 800 000 étudiants, allocation de logement familial (ALF) et allocation de logement social (ALS).

# Grand-Cognac va rouler avec la STGA

**TRANSPORTS** Insatisfait du prestataire privé Transdev, l'Agglo de Cognac se tourne vers la société de transport de Grand-Angoulême

### PHILIPPEMÉNARD

es bus de la STGA dans les rues de Cognac? L'idée est en passe de se concrétiser, en jouant d'une coïncidence de calendriers. L'Agglo de Grand-Cognac doit renouveler le contrat pour les transports publics en janvier 2018. Celle de Grand-Angoulême veut faire passer la STGA en société publique lo cale (SPL). Pour cela, il ne faut plus d'actionnaires privés, et au moins deux collectivités locales.

Grand-Angoulême a donc approché Grand-Cognac (notre édition du 13 juillet). Jeudi soir, cette dernière a validé le principe de siéger dans le conseil d'administration. Elle aura seulement 1,8 % des actions, rachetées à la Chambre de commerce et d'industrie, et par conséquent un seul siège, contre 11 à Grand-Angoulême.

#### Transdev seul concurrent

Ce déséquilibre fait tiquer quelques élus du Cognaçais. « Ce qui est important, c'est la négociation sur le contrat qui va organiser notre service de transports », tempère Pierre-



Grand-Cognac veut changer de mode de gestion. PHOTO MICHEL AMAT

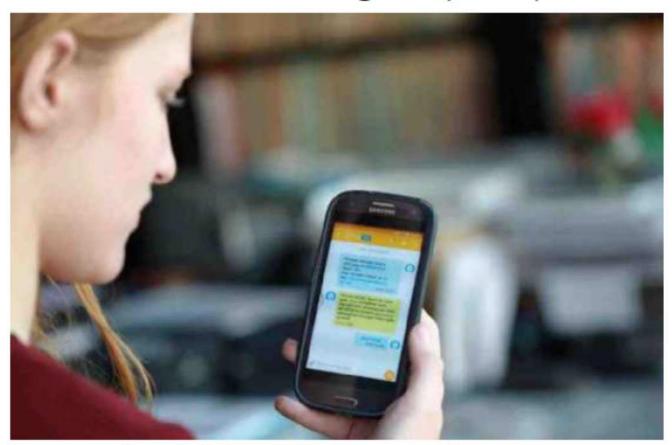
Wes Briand, vice-président en charge des mobilités. Car l'étape suivante, c'est bien de confier à la STGA le réseau Transcom.

Pierre-Yves Briand a vite balayé le rapport d'activité du prestataire privé Transdev en 2016. De 30 561 en 2011, le nombre de voyages du réseau Transcom est passé à 112 424 en 2016. La progression est régulière. Mais elle reste très en deça des objectifs élevés fixés par la délégation de service public à 354 104 voyages par an.

Grand-Cognac espérait jouer d'une mise en concurrence pour hausser ses exigences. Seul Transdev a répondu à l'appel d'offres. La proposition angoumoisine lui a offert une autre voie. Grand-Cognac espèrey gagner en souplesse, trouver des pistes pour ses communes excentrées, tout en réalisant un acte politique fort avec l'Agglo voisine.

### CONSOMMATION

# Lutter contre le démarchage téléphonique abusif



Si vous recevez des appels téléphoniques commerciaux non sollicités, inscrivez-vous sur conso.bloctel.fr pour les bloquer. Pour les Spam vocaux ou les SMS, vous pouvez bloquer le numéro via le 33 700. On parle de Spam vocal lorsque vous recevez un appel d'un numéro en « 089...», « 081...» ou « 082...» qui raccroche avant que vous ne décrochiez. « UNSTRATION « 50 »

# Le chantier de l'X'eau brisé dans son élan

### GRAND-COGNAC

La défaillance d'une entreprise entraîne un retard de deux mois de l'ouverture du centre aquatique

PHILIPPEMÉNARD p.menard@sudouest.fr

e président de Grand-Cognac, Michel Gourinchas, espérait voir le centre aquatique L'X'eau ouvrir en décembre. Raté. Il faudra patienter au moins deux mois de plus. La défaillance d'une entreprise a perturbé cet énorme chantier dans la dernière ligne droite. L'élu l'a annoncé devant le conseil d'agglomération, jeudi soir.

La société Jet Alu, basée à Laval, était chargée de différents lots de menuiserie, aluminium et brise-soleil, pour un total de 932 000 €. Elle a honoré une grosse partie des travaux, pour un total de 770 000 €. Il lui restait pour 162 000 € hors taxe à réaliser, portant sur l'installation de 90 brise-vues et des supports d'étanchéité, ainsi que quelques vitres cassées à remplacer.

### 19 agents recrutés

« On a commencé à constater des difficultés au mois d'août. Ils nous ont un peu menés en bateau. Ils proposaient de faire des cessions de créance, mais on n'a rien vu venir », explique Gérard Faurie, viceprésident en charge du sport. Une réunion d'urgence s'est tenue mardi dernier. « On a pris la décision de résilier le marché pour faute », indique l'élu.

Selon ce dernier, il y aurait la possibilité de transférer les lots défaillants à une autre entreprise. Ce qui éviterait de passer par une procédure d'appel d'offres qui allongerait encore les délais. « Si tout se passe bien, les travaux reprendraient autour du 20 novembre. Il restera encore quelques interventions sur l'étanchéité et des plages minérales à aménager. En théorie,



Les brise-soleil n'ont pas pu être livrés dans les temps. PHOTOLLI/DR

le chantier serait achevé à la fin du mois de janvier. »

Ces deux mois de délai ont un coût, celui du salaire des agents que Grand-Cognac se prépare à recruter: 19 personnes, en plus de 5 actuellement en poste à la piscine municipale de Cognac. « Nous avions dû anticiper, certains devaient poser un préavis pour être disponible en décembre. Il va falloir les occuper », relève François Raud, vice-président en charge des ressources humaines. Les formations prévues pour l'année 2018 seront ainsi concentrées avant l'ouverture. Certains agents seront affectés à la piscine couverte de Cognac, qui reste ouverte en atten-

Grand-Cognac craint de ne pas recouvrer de dédommagements. Jet Alu serait au bord de la liquidation judiciaire. Pour Émilie Richaud, élue d'opposition à Cognac, cette mésaventure interroge la pertinence du mode de gestion, en régie publique. « On a tranché, on ne va pas changer maintenant. Et il est plus facile de passer d'un mode de

#### PATÀPAIN, UNE CONCURRENCE MALVENUE?

Jeudi soir, le Conseil communautaire était invité à donner un accord de principe à la vente d'un terrain de 7 730 m² à la société Patàpain dans la zone d'activité de Montplaisir. Revenu attendu, 540 000 €. Une boulangerie de plus, s'inquiète Émilie Richaud, élue à Cognac. « Ce n'est pas une boulangerie, ils font de la restauration. Ils s'installent sur des axes de passage. Il n'y avait pas une telle offre le long de la RN 141, au niveau de Crouin », défend Véroni-

que Marendat, présidente de la commission développement économique. « C'est un restaurant qui vend du pain », ironise Pierre-Yves Briand. Le maire de Châteaubernard redoute une « saturation », avec des boulangeries qui poussent à chaque rond-point. « On ne peut que se réjouir d'avoir une enseigne supplémentaire, à un bon prix », insiste Véronique Marendat, sans enlever une moue dubitative de la mine de son collègue.

régie à une délégation de service public que l'inverse. Regardez à Jonzac, où le président Claude Belot a fait l'essuie-glace dans les modes de gestion », rétorque Michel Gourinchas.

#### Le déficit en question

À combien s'élèvera le déficit de fonctionnement ? Celui de la piscine de Cognac, entre 400 000 et 500 000 € par an, restera à la charge de la commune par un jeu de transferts. Les frais supplémentaires qui incomberont à Grand-Cognac pourraient tourner autour de 500 000 €. « Ce n'est pas un déficit, mais un coût citoyen. Est-ce que l'on parle de déficit pour le coût de fonctionnement des écoles ? », s'insurge Claude Guindet, élu de la majorité de Cognac. Michel Gourinchas a promis de mettre un « coup de projecteur » sur ce sujet épineux.

### Les collégiens de Delage soignent l'environnement

ÉDUCATION Sept sacs poubelles remplis sur un kilomètre de rive, sans compter les bou teilles de bière. Des boîtes de McDo, un caleçon, des morceaux de phare. Les déchets étaient nombreux sur le passage de la classe de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel. Les 13 élèves, encadrés par trois adultes, ont nettoyé pendant une heure les abords de la base plein air. Le pre-

mier acte d'un projet pédagogique autour du recyclage et de la sensibilisation à l'environnement, avec en toile de fond, des valeurs de respect.

### Claude-Boué inauguré

FOOTBALL Opérationnel depuis mi-2016 dans sa nouvelle configuration, le stade Claude-Boué, à Châteaubernard, sera inauguré ce soir à 19 heures, en préambule du match de football entre Cognac et Tulle.



Les collégiens ont rempli sept sacs poubelle. PHOTO PH.M.

## **CHÂTEAUBERNARD**

# Premier cyclo-cross de la saison, demain



Le club Team cycliste ouvre le bal des cyclo-cross du calendrier picto-charentais, demain, sur le parcours de l'Echassier. Les plus jeunes prendront le départ à 14 h 30. Suivis par les aînés les cadets, juniors, espoirs et élites à 15 h 15. PH. S. BALIAN